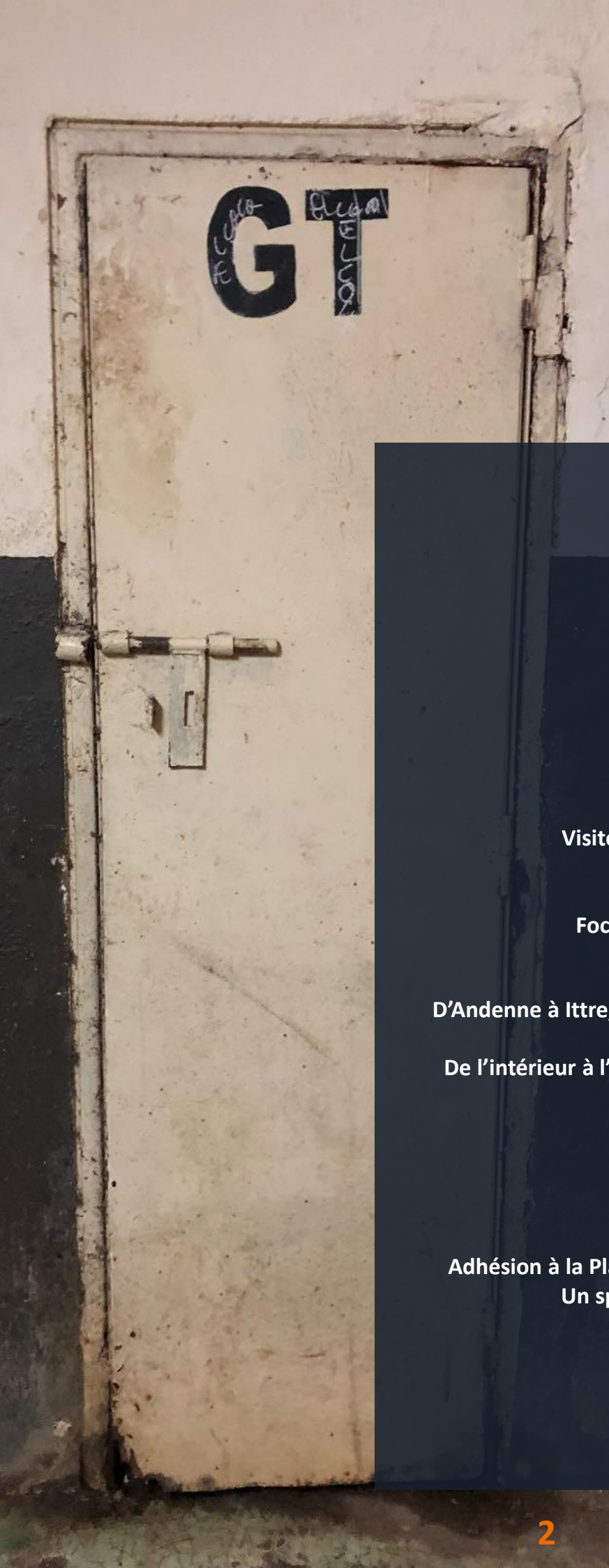




RAPPORT D'ACTIVITÉ



2019



SOMMAIRE

Mot de la présidente	3
Mercato	4
Le Conseil d'administration	4
Les Coordinateurs nationaux	4
Stratégie	5
Le sport au service des droits humains	5
L'action de LaBAP en faveur des ODD	5
En Afrique	6
Projet SCORE : les informations clés	6
Projet SCORE : les premiers résultats	7
Visite du Président Macron en Côte d'Ivoire	7
Paroles de détenus	8
RDC : place au jeu !	8
Focus : les femmes et les filles à l'honneur	9
En Europe	10
D'Andenne à Ittre, les terrains de foot des prisons belges en effervescence	10
De l'intérieur à l'extérieur : vers une intégration réussie	11
Médias	12
La surpopulation, un mal carcéral	12
Détenu·es, et après ?	13
Partenariats	14
Adhésion à la Plateforme des droits de l'Homme (PDH)	14
Un sponsor maillot pour LaBAP en Belgique	14
Partenaires techniques et financiers	14
Finances	15
Exercice 2019	15
Bénévoles	15
Donateurs	15

MOT DE LA PRESIDENTE

Un an déjà ! Voici revenu le temps du bilan annuel et des remerciements ! Quelle année 2019 tonique et prometteuse ! LaBAP a connu un essor étonnant en 2019 et son envol a été ponctué d'actions innovantes tant en Europe qu'en Afrique.



Les premières activités auprès des mineur·es initiées en 2017 et 2018 ont été l'occasion pour LaBAP de valoriser son expertise et d'obtenir un financement de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire. Le projet « Sport aux Centres d'Observation pour mineurs d'Abidjan et de Bouaké au service de la REinsertion » (SCORE) permet une prise en charge holistique des mineur·es en leur donnant accès au sport mais également à l'éducation et à la formation professionnelle en vue de leur resocialisation et leur réinsertion.

LaBAP ayant pour vocation de cibler tou·tes les pensionnaires des établissements pénitentiaires, elle a emboité le pas de la Coupe du Monde féminine en organisant avec ses partenaires un match de football féminin. Cette rencontre doit être la première d'une longue série pour donner accès au sport à celles qui en sont le plus souvent éloignées, à savoir les femmes et les filles. L'occasion de devenir, le temps de quelques passes, dribles et tirs victorieux, « La Balle Aux Prisonnières ».

Partout où elle intervient, LaBAP a également investi les médias pour sensibiliser la population aux conditions carcérales et aux bienfaits du sport : une ouverture à l'autre nécessaire qui permet de mieux appréhender l'après-prison et d'être confronté à son prochain. L'homme derrière les murs ne le restera pas éternellement et la société devra être capable d'accepter et faciliter sa réintégration pour limiter les risques de récidives.

En étant au plus proche des détenu·es, LaBAP entend relever les divers défis qui se dressent devant elle et se fixer des objectifs ambitieux pour répondre aux besoins des pensionnaires des prisons et favoriser leur réinsertion dans la société et leurs communautés. L'année 2019 aura permis à La Balle Aux Prisonniers (LaBAP) de gravir de nouveaux échelons et de s'installer, nous l'espérons, durablement dans une nouvelle division, et ce, grâce à l'énergie déployée par nos équipes ainsi qu'au soutien confirmé de nos partenaires financiers et techniques. Merci encore à eux ! Vive LaBAP ! Bravo aux membres engagés de LaBAP !

Patricia Isimat-Mirin
Présidente de LaBAP

A chaque saison une équipe connaît des changements et des ajustements afin d'évoluer dans le championnat. L'occasion de remercier ceux et celles qui partent pour leur engagement et le travail accompli et souhaiter la bienvenue aux nouvelles recrues qui, par leur talents et qualités apporteront à notre club.

Conseil d'Administration

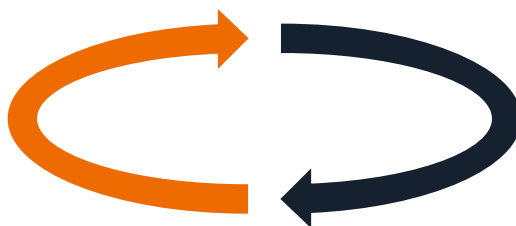
L'ensemble de l'équipe de la Balle Aux Prisonniers tient à remercier particulièrement Maria Donatelli qui a participé à la création du club et aux prémices de son action en championnat. Après 3 ans au sein du Conseil d'administration et à nos côtés, Maria, en raison de ses obligations professionnelles, a passé le témoin à Manon Giamperi. Elle reste et restera une « Tifosi » de LaBAP, prête à supporter nos actions. Nous avons eu le plaisir d'accueillir lors de l'Assemblée générale 2019, Manon, Avocat au Barreau de Paris, qui a exercé pendant cinq ans au sein de cabinets à dominante pénale. Les femmes et les hommes qu'elle a défendu·es et eu à visiter, tant majeur·es que mineur·es, lui ont permis de mesurer au quotidien les effets de l'incarcération. Dans son activité professionnelle, elle dribble avec dextérité avec les mots et le droit. Elle soutiendra particulièrement LaBAP dans sa volonté de réviser ses règles statutaires et autres règles de jeu et par son expertise juridique.

Coordinateurs nationaux

Au Niger, Herman Middah, Coordinateur national, que nous avons eu le plaisir d'accompagner à sa sortie de prison et qui a accepté de coacher l'équipe au niveau local, a également cédé sa place cette année, en raison d'une réintégration réussie puisqu'il a retrouvé une activité professionnelle en tant que comptable. C'est un nouveau coach, Mahamadou Kalarika Issoufou, qui connaît bien les prisons nigériennes pour y être intervenu comme coordinateur national d'une ONG locale qui lui succède. Passionné de football, c'est sans peine que cet habitué des prisons a accepté l'offre de LaBAP de rejoindre ses équipes locales.



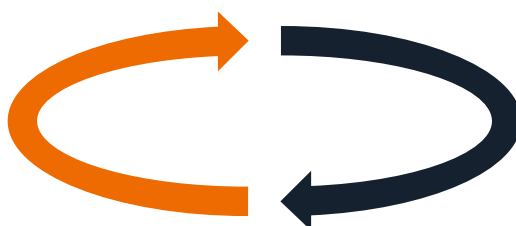
Maria Donatelli



Manon Giamperi



Herman Middah



*Mahamadou
Kalarika Issoufou*

Au-delà de son schéma tactique, LaBAP a adopté une stratégie en réponse aux principaux textes internationaux et régionaux sur les conditions de vie dans les prisons. Il s'inscrit dans la logique d'allier droits humains, sport et développement en vue d'atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

Le sport au service des droits humains

La pratique du sport est fortement recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour lutter contre les maladies non-transmissibles et les effets de la sédentarité. En prison, dans un environnement peu propice au sport du fait du manque d'espace et de moyens, le sport permet de lutter contre les effets néfastes de la détention, mais également de créer du lien à l'intérieur même des murs, mais également avec l'extérieur. Les textes internationaux et régionaux mettent en avant l'importance, voire l'obligation, d'une activité physique lors des peines de prison. Les Règles de Mandela et les Règles de Beijing, qui fixent respectivement l'ensemble des règles minimales pour le traitement des détenu·es et des mineur·es selon les Nations Unies, mettent en exergues la pratique du sport ou d'une activité physique. En prônant les bien faits du sport et en œuvrant pour son intégration dans le processus de réinsertion des détenu·es, LaBAP souhaite faire de cet instrument un vecteur d'apprentissage, de solidarité et re-socialisation.

L'action de LaBAP en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD)



Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- améliorer des conditions de détention et réduire la surpopulation carcérale
- lutter contre l'inactivité des détenu·es qui a un impact physique et psychologique

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- mettre en place des programmes d'alphabétisation
- mettre en place des programmes de formation professionnelle



Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- veiller à l'égalité des sexes
- donner accès aux mêmes activités aux garçons et aux filles, aux hommes et aux femmes

Objectif 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

- assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité même au sein de la prison et autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale et économique
- stimuler l'aide publique au développement



Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

- mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes
- promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité

Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs

- adhérer aux plateformes et participer à des activités communes et concertées
- développer des partenariats avec les secteurs public, privé et associatif



En Afrique

Grâce au soutien de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, LaBAP a signé son premier contrat professionnel. Le projet SCORE (« Sport aux Centres d'Observation pour mineurs d'Abidjan et Bouaké au service de la REinsertion ») a pour objectif la réinsertion sociale des mineur-es par le sport et la formation professionnelle.

Projet SCORE : les informations clés



Côte d'Ivoire

Centres d'Observations pour Mineurs (COM)
d'Abidjan et de Bouaké



18 mois

(1^{er} août 2019 – 31 janvier 2021)



Sport



Formation



Insertion



Bénéficiaires

Les joueurs et joueuses :

210 mineur-es des COM d'Abidjan et Bouaké

Les supporters et supportrices :

- 120 joueurs et joueuses des équipes extérieures membres de la société civile
- 34 membres du personnel encadrant des COM
- 210 familles des détenu-es
- Les communautés auxquelles appartiennent les détenu-es



Résultats

- Proposer un espace de liberté aux détenu-es et lutter contre les effets néfastes de la détention
- Créer de la sociabilisation en préparation de la réinsertion
- Participer au changement de regard porté par la société sur les détenu-es
- Assurer à tous une éducation équitable inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Fournir aux mineur(e)s les compétences requises pour se réinsérer professionnellement

Projet SCORE : les premiers résultats

Afin de donner le coup d'envoi du projet, LaBAP a organisé un atelier pour mobiliser l'ensemble des acteurs qui participent aux activités. Cette rencontre d'une journée et demie a réuni une vingtaine de participants membres de la société civile, formateurs, agents de l'administration pénitentiaire et officiel-les. Après une demi-journée d'intervention sur les droits de l'enfant dans les textes internationaux, régionaux et nationaux, de présentation du projet et de témoignages, les participants ont travaillé sur les outils de suivi pour améliorer la réinsertion des mineur-es.



Dans un premier temps LaBAP a travaillé à la réhabilitation des terrains pour la pratique des activités sportives, à la rénovation des salles de classes pour l'alphabétisation et à la construction des clapiers et du bassin de pisciculture pour les formations professionnelles.

LaBAP a ensuite démarré les activités auprès des jeunes des deux Centres d'Observation pour Mineurs d'Abidjan et de Bouaké. Les entraînements hebdomadaires sont animés le personnel des COM mais également par les mineur-es pour les rendre acteurs de leur réinsertion. La prochaine étape constituera à organiser des matchs avec des équipes extérieures.

De même les formations professionnelles proposées aux mineur-es ont été choisies en fonction des débouchés à la sortie de la prison. En 2019, plus de 40 jeunes ont débuté des formations en cuniculture, pisciculture et pâtisserie lors de leur détention.

Visite du Président Macron en Côte d'Ivoire

Du 20 au 22 décembre 2019, le Président de la République française, accompagné notamment de la Ministre des Sports a effectué une visite officielle en Côte d'Ivoire.

Cette visite a été l'occasion pour la Ministre des Sports de rencontrer les bénéficiaires du fonds PISSCA de l'Ambassade de France et d'échanger avec eux sur l'importance du sport dans le développement, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Organisatrice des Jeux de la Francophonie en 2017, la Côte d'Ivoire voit dans le sport un instrument fédérateur et souhaite développer sa pratique au plus grand nombre.



Roxana Maracineanu, Ministre des Sports et Olympe Simon De Konan, Coordinatrice nationale LaBAP

Paroles de détenus

« Ce n'est que lorsque LaBAP vient avec nous jouer au ballon qu'on est considéré comme des êtres humains, on nous regarde comme des joueurs et pas comme des prisonniers »

Moussa D., Niger

« Tu sais, quand LaBAP organise un match, les gardiens viennent nous supporter »

David N., RDC

« Avant on ne faisait rien, maintenant on apprend quelque chose au moins et quand on sortira on sera peut être professionnels ou on aura un métier dehors »

Paul K., Niger



RDC : place au jeu !

Au lendemain des élections présidentielles, la situation politique en RDC a quelque peu ralenti les activités de La Balle Aux Prisonniers. Après prise de contact avec les nouveaux représentants du gouvernement et de l'administration, LaBAP a reçu le soutien du Directeur de la protection de l'enfant, des victimes et de l'assistance judiciaire qui a recommandé au Directeur de la prison de Makala (Kinshasa) de maintenir les efforts en faveur de la tenue des matchs organisés par les équipes de LaBAP au profit des mineurs détenus. C'est ainsi que plusieurs matchs ont été organisés en faveur des garçons mineurs de la Makala.

En parallèle, en vue d'étendre son action, LaBAP en RDC a noué des liens avec le centre d'initiation et de perfectionnement au football de Kinshasa (Ciperfoot), reconnue par la FECOFA, la Ligue Nationale de Football des Jeunes (LINAfJ) et le Ministère des Sports. LaBAP en RDC a créé un partenariat avec ce centre qui agit pour le sport, les études, l'environnement, la santé et l'éducation pour entraîner et organiser des rencontres avec les jeunes pensionnaires de Makala. Une feuille de match 2020 a été élaborée pour démultiplier les activités.

Focus : Les femmes et les filles à l'honneur

En août 2019, LaBAP a donné le coup d'envoi de ses activités avec les femmes et les filles. C'est à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan que l'équipe féminine de football de la prison et une équipe extérieure se sont affrontées aux rythmes des encouragements effrénés des supporters et supportrices.



Après une Coupe du Monde de football masculine 2018 critiquée car organisée en Russie où le respect des droits humains et la liberté d'expression font débat, la Coupe du monde féminine organisée en 2019 en France a été un véritable vent de fraîcheur. Au-delà du beau jeu et des merveilleux moments de partage et d'émotion, cette compétition a aussi été l'occasion de voir la force de frappe du ballon en ce qui concerne les droits humains et de mettre en avant les combats menés par les joueuses pour le respect des droits fondamentaux. Dans toutes les bouches résonnait la question de la pratique du sport par les filles et les femmes, l'égalité des sexes en terme de rémunération, le respect et reconnaissance des LGBTI, etc.

Dans son mandat de promotion de la réinsertion par le sport, LaBAP a également fait le pari d'ouvrir son jeu aux femmes en détention. Des progrès ont été accomplis dans le monde entier en matière d'égalité des sexes (ODD 5) dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement mais les femmes et les filles continuent de pâtir de discrimination et de violences dans toutes les régions du monde. Les détenues représentent une frange vulnérable de la population carcérale (inégalités d'accès aux activités, hygiène et soins de santé non adéquate, violences physiques et sexuelles, etc.). Les femmes et les filles incarcérées ont des besoins spécifiques et biologiques qui ne sont généralement pas pris en compte notamment parce qu'elles représentent une catégorie minoritaire de détenues.

Parce que le terrain de jeu n'appartient pas qu'aux hommes, le football se conjugue aussi au féminin pour les femmes et filles incarcérées qui restent au centre de notre terrain. LaBAP prône également le sport pour toutes, par toutes, partout, même en prison. Cette rencontre organisée par LaBAP et son partenaire Y-Voir et Sourire est la première d'une longue série qui doit mener vers une reconnaissance du sport féminin en dehors et dans les prisons.

LaBAP continue d'être présente en Belgique auprès des prisons d'Ittre et d'Andenne, l'occasion de matchs endiablés et d'envisager des perspectives à la sortie pour les détenus.

D'Andenne à Ittre, les terrains de foot des prisons belges en effervescence

Cette saison a été marquée par plusieurs matchs dont un au sommet dans la cour d'Andenne, connue sous le nom de la Bombonera. Relayé dans la presse comme un « Prison Break » avec des ex-pros et des journalistes TV, la victoire humaine autant que sportive a réuni autour du ballon une équipe conduite par Thomas Chatelle, ancien joueur international Belge aujourd'hui consultant TV, en présence d'un commentateur de renom Marc Delire qui n'a pas manqué de relater son expérience lors du derby Anderlecht-Standard de Liège à une heure de grande écoute. Une immense reconnaissance pour les détenus et un moyen de les valoriser : *« ce n'est pas tous les jours que nous avons l'occasion de jouer au foot avec des gens que l'on regarde à la télévision lors de la Champions League ou du championnat belge. Nous sommes fiers. »*



A la prison d'Ittre, le championnat continue et plusieurs équipes sont venues à la rencontre des détenus. Point positif de cette saison, chaque joueur extérieur a renouvelé son engagement par un match retour. A ce titre, Swann Borsellino consultant à la RTBF nous a fait l'honneur de sa pâte gauche et en a profité pour tenir ses engagements en remettant des jeux de maillots aux adversaires du jour.

De l'intérieur à l'extérieur : vers une intégration réussie ?

En vue d'offrir de nouveaux services aux détenus, La Balle Aux Prisonniers a accompagné des sortants de prisons dans la recherche de lien social à travers leurs inscriptions auprès de clubs de football amateur. Face aux difficultés d'accueil et d'intégration rencontrées, le Comité exécutif de LaBAP en concertation avec son Conseil d'Administration a décidé d'initier un nouveau projet. L'objectif affiché est d'inscrire une équipe de LaBAP dans un championnat officiel de mini-foot en constituant une équipe de joueurs de LaBAP actifs auprès des prisons et d'ex-détenus. Des pourparlers ont été initiés avec des clubs de renom afin de créer une équipe réserve. Plus d'information à suivre lors de la saison 2020-2021...



LaBAP considère que la réinsertion ne fonctionne que lorsque la réintégration est favorisée en aval. Elle continue d'assurer une forte présence sur les réseaux sociaux ainsi que dans les médias et veille à la conscientisation de l'opinion publique sur le rôle de la prison, ses enjeux, son but, et le sens de la peine.

La surpopulation, un mal carcéral

La surpopulation carcérale, en Europe ou en Afrique est un mal qui ronge le système carcéral. Les Etats sont régulièrement montrés du doigt par les organisations internationales et régionales de prévention et promotion des droits humains. Chaque nouveau ou nouvelle détenu·e tend un peu plus un système au bord de la rupture. Les chiffres s'envolent en même temps que le nombre de places augmente. Derrière ces chiffres, il y a des hommes et des femmes qui au-delà d'être privé·es de liberté sont également privé·es de leur dignité. Enfermé·es pendant de longues heures dans des cellules le plus souvent exiguës et vétustes, les détenu·es s'entassent.

Ce que les médias mettent moins souvent en avant, ce sont les effets de cette surpopulation carcérale sur les détenu·es. La proximité et la promiscuité sont des vecteurs de transmission de maladies et favorisent les tensions entre les pensionnaires. Leur grand nombre est un frein à la pratique d'activités physiques ou à l'intégration dans des programmes sociaux qui sont des facteurs nécessaires à leur réinsertion dans la société.



Détenu-es, et après ?

Trop souvent on a tendance à penser que la détention isole les personnes derrière quatre murs et que leur sort ne nous concerne pas. A étudier le phénomène tel qu'il est réellement, à savoir que ces personnes ne sont pas seulement enfermées mais sont amenées à être libérées, la société a bel et bien son rôle à jouer. A titre d'exemple, 15.000 détenu-es sont libéré-es en moyenne par an en Belgique. Alors comment préparer sa vie en société ? Comment préparer sa sortie et sa réintégration en étant isolé derrière 4 murs ?



Invité de la chronique « *J'ai rêvé d'un autre monde* » le 18 novembre 2019, dans l'émission *Matin Première* sur la radio La Première – RTBF, Lionel Grassy, Directeur des opérations de LaBAP a répondu à des questions concernant le rôle de chacun dans la réintégration des détenu-es dans la société. Lionel Grassy a également pu présenter les activités de l'association et montrer comment LaBAP tente de trouver des solutions à ces situations, notamment à travers le football et les joueurs de football.



LaBAP sur les réseaux sociaux



laballeauxprisonniers



@LaBAP_org



la balle aux prisonniers



Adhésion à la Plateforme des droits de l'Homme (PDH)

En tant qu'acteur du sport au service des droits humains, LaBAP est consciente que les victoires ne se gagnent qu'en équipe et a donc décidé de rejoindre la Plateforme Droits de l'Homme (PDH) d'ONG françaises. Ce collectif d'associations françaises agissant dans différents secteurs liés à la solidarité internationale (humanitaire, développement, éducation) regroupe une vingtaine d'équipes.



Sa création est issue du constat qu'il n'existe pas, en France, de réseau offrant un espace permanent d'échanges et de collaboration aux ONG françaises engagées dans les enjeux de promotion et de protection des droits humains aux niveaux international et régional. Elle permet aux membres d'accroître leur visibilité, leur représentation auprès des partenaires techniques et financiers, et favorise la mise en lien et le renforcement mutuel.



Un sponsor maillot pour LaBAP en Belgique

Comme tout club, en Belgique, LaBAP a reçu le soutien d'un sponsor pour son maillot. C'est la boutique Alhant Sports de Gregory Delwarte, ancien gardien professionnel, qui nous a offert deux jeux de maillots (domicile et extérieur) pour affronter les détenu·es des prisons belges. L'occasion de porter haut les couleurs et le logo de La Balle Aux Prisonniers et de continuer à construire notre identité.



Partenaires techniques et financiers

Grâce aux soutiens institutionnels, LaBAP reçoit l'autorisation d'exercer librement ses activités au sein des prisons des pays d'intervention. LaBAP s'associe aux Ministères de la Justice et aux Ministères des sports des différents de Côte d'Ivoire, du Niger et de RDC pour pérenniser son actions auprès des détenu·es. En 2019, LaBAP a prolongé son partenariat avec l'Ambassade d'Allemagne en Côte d'Ivoire et obtenu la signature d'un contrat de 18 mois avec l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire.



Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne
Abidjan



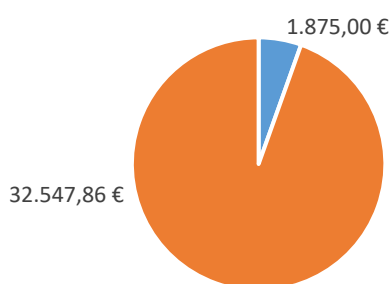
Exercice 2019

En deux ans LaBAP a développé des partenariats lui permettant de mettre en œuvre et promouvoir ses activités. LaBAP souhaite remercier ses partenaires pour leur engagement à ses côtés.

En 2019, c'est près de 35.000€ qui ont été collectés grâce à la générosité de donateurs particuliers ou publics. L'investissement des bénévoles et les dons en nature représentent quant à eux 38.000€ supplémentaires.

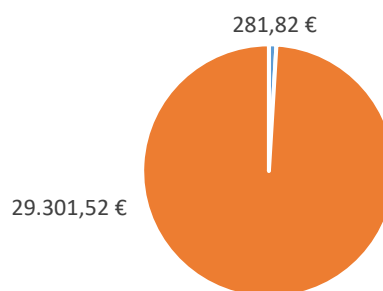
Ainsi LaBAP poursuit sa croissance, développant les projets afin de soutenir un plus grand nombre de bénéficiaires.

Collecte 2019



■ Fonds privés ■ Fonds publics

Dépenses 2019



■ Frais de fonctionnement ■ Versements terrain

Bénévoles

LaBAP est aussi une association qui sans son équipe de bénévoles ne pourrait pas mettre en œuvre ses activités. LaBAP remercie ses bénévoles pour leur engagement, et leur dynamisme dans leurs missions ! Nous souhaitons remettre le Soulier d'Or 2019 à Michael Cala, éducateur spécialisé et bénévole de LaBAP, qui régulièrement mobilise son énergie et ses contacts pour taper le cuir dans les cours des prisons belges.

Donateurs

Même après trois ans d'existence les ressources de LaBAP restent limitées. Grâce à de fidèles donateurs, LaBAP bénéficie de fonds lui permettant de développer ses activités. Merci à eux pour leur générosité et leur confiance.

Faire un don

Par virement sur le compte :

Nom du titulaire : La Balle Aux Prisonniers
IBAN : FR85 2004 1000 0168 2286 0H02 007
SWIFT/BIC : PSSTFRPPPAR
Banque : La banque Postale
Adresse : Centre financier 75900 Paris Cedex 15

Par chèque bancaire:

à l'ordre de « La Balle Aux Prisonniers »
À envoyer à l'adresse :
La Balle Aux Prisonniers
8 rue Carnot – 92 300 Levallois-Perret (France)

**Pour les donateurs résidents fiscalement en France, selon la loi de finances 2003, la réduction de votre impôt sur le revenu est de 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*



LA BALLE
AUX PRISONNIERS

Contacts

La Balle Aux Prisonniers (LaBAP)
8 rue Carnot
92300 Levallois-Perret (France)
info@labap.org